

entrer dans la ville, et fut obligé de passer la nuit dans le faubourg de la Guillotière avec toute sa cour le 24 mars 1476 (1). Le maître de la maison où il logea, pour perpétuer la mémoire de l'honneur qu'il avait reçu, plaça sur la façade de sa demeure un petit monument dont Colonia nous a donné la figure (2) : ce sont deux anges portant un royal écusson aux armes de France.

L'AN M. CCCCLXXV LOUIA CIENS (logea céans) LE NOBLE ROY LOUIS

LA VELLE DE NOSTRE-DAME DE MARS.

La différence que l'on remarque dans la date 1475 de l'inscription, et celle 1476, que nous avons donnée plus haut, ne provient que de l'ancienne manière de compter l'année française. Ce fut, on le sait, Charles IX, qui, par son édit de Roussillon de l'an 1564, fixa au premier jour de janvier le commencement de l'année française, qui jusqu'alors avait commencé au jour de Pâques. Les directeurs de nos théâtres ont encore maintenu ce vieil usage de dater leurs années du 21 avril, époque ordinaire de la fête de Pâques, parce que sans doute les saisons d'été et d'hiver se trouvent ainsi mieux partagées pour l'exploitation de certaines localités où il n'y a de spectacle que pendant l'hiver.

Nous revenons à nos inondations. Que de calamités ne nous reste-t-il pas à enregistrer !

1501.

Au mois de juillet 1501, une autre crue du Rhône emporta l'avant-dernière arche du pont du Rhône du côté du faubourg de la Guillotière. On se hâta de la reconstruire, mais elle ne résista pas aux efforts de ce fleuve.

1570.

La plus désastreuse inondation est celle qui eut lieu le 2 décembre 1570, sur les 11 heures du soir. Elle surprit dans le sommeil la plus grande partie

(1) Ce fut dans ce voyage que Louis XI engagea adroitement son oncle René-le-Bon, roi de Sicile et comte de Provence, à venir le trouver à Lyon ; et ce fut dans la courte entrevue qu'ils y eurent ensemble que se ménagea heureusement la réunion de la Provence et de l'Anjou à la couronne de France.

Les quatre grandes foires que ce roi établit en cette ville et auxquelles il attacha de grands privilèges, furent le résultat du premier voyage qu'il fit à Lyon en 1462, seconde année de son règne.

Il fallait que ces foires fussent devenues en peu de temps fort célèbres, puisque, quatorze ans après leur établissement, c'est-à-dire en 1476, Louis XI les fit voir au roi René, son oncle, comme une chose digne de sa curiosité.

(Relation des entrées solennelles de nos rois dans la ville de Lyon, p. 6).

(2) Colonia. Histoire littéraire de la ville de Lyon, t. 2, p. 595.